

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0199 /D/MINHDU DU 13 JUIN 2025 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02465-
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 AVRIL 2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX COMPLEMENTAIRE DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LE
DEPARTEMENT DU MFOUNDI : CARREFOUR GRAND CHEF NSIMBOCK – CARREFOUR DES
SŒURS – COMPLEXE SCOLAIRE KADNAP- CARREFOUR ECOLE PETITS GENIES.
FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
 Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
 Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
 Vu Le DCE suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025.
 Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°50 du 11 juin 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité:

| DCE | Ville | Attributaire | Montants TTC (en F CFA) | Délais d'exécution |
|--|---------|--|----------------------------|-----------------------|
| Suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025, pour l'exécution des travaux complémentaires de réhabilitation de certaines voiries dans le département du Mfoundi : Carrefour grand chef Nsimbock – Carrefour des Sœurs – Complexe Scolaire Kadnap- Carrefour Ecole petits Génies. | Yaoundé | RAZEL CAMEROUN BP. : 11 306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06 / 222 22 07 08 | 2 375 000 000 | Cinq (05) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 JUIN 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

